



Pour le Président du Conseil départemental  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

ALSACE

Conseil départemental



HAUT-RHIN

## Extrait des délibérations de la Commission permanente

N° CP-2019-6-3-4

Séance du vendredi 14 juin 2019

### OPÉRATION DE SÉCURITÉ EN TRAVERSE D'AGGLOMÉRATION MODIFICATIONS DU PROGRAMME A 132 MILLÉSIME 2019

**Présidence de :** Mme Brigitte KLINKERT

**PRESENTS :**

M. BIHL, Mmes BOHN, DREXLER, MM. GRAPPE, HAGENBACH, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, LUTENBACHER, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, MM. MULLER Lucien, SCHITTLY, Mme SCHMIDIGER, M. STRAUMANN, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

**ABSENTS :**

Mmes PAGLIARULO, RAPP, MM. HABIG, TRIMAILLE.

**EXCUSES AVEC PROCURATION :**

M. ADRIAN donne procuration à Mme SCHMIDIGER.  
M. COUCHOT donne procuration à Mme RAPP.  
M. DELMOND donne procuration à M. JANDER.  
Mme DIETRICH donne procuration à M. HEMEDINGER.  
M. FERRARI donne procuration à Mme LUTENBACHER.  
Mme GROFF donne procuration à Mme DREXLER.  
Mme MARTIN donne procuration à M. MULLER Lucien.  
M. MUNCK donne procuration à Mme BOHN.  
Mme ORLANDI donne procuration à M. WITH.

La Commission permanente du Conseil départemental,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2017-4-12-3 du 1<sup>er</sup> septembre 2017 relative aux délégations de compétences du Conseil départemental à la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil général n° CG-2011-5-3-9 du 7 décembre 2011 à la maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de travaux d'aménagement de routes départementales en traversée d'agglomération - convention et avenants types,
- VU la délibération du Conseil départemental n° CD-2018-6-3-1 du 14 décembre 2018 relative à la Politique des Routes, des Grands Equipements et Infrastructures de Communication,

- VU la délibération de la Commission permanente n° CP-2019-1-3-3 du 18 janvier 2019 relative au Programme A132 - Millésime 2019 - Opération de Sécurité en Traversée d'Agglomération,
- VU le rapport de la Présidente du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Désaffecte l'autorisation de programme de l'opération d'aménagement de la RD 3 à OSTHEIM pour un montant de 150 000 € TTC ;
- Affecte l'autorisation de programme pour l'opération d'aménagement de la RD 16 à KNOERINGUE pour un montant de 150 000 € TTC ;
- Autorise la Présidente du Conseil départemental à signer la convention de co-maîtrise d'ouvrage correspondante selon le modèle type validé par le Conseil général le 7 décembre 2011 - délibération CG-2011-5-3-9.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Adopté à l'unanimité